



LA RECETTE D'UN SUCCÈS

Un nouvel ARTISAN EN'OR à Faches-Thumesnil (59)

Eric Lamandin, boucherie-charcuterie Lamandin, obtient la certification Artisan en'Or

Comment tout a commencé...

A 14 ans, Eric Lamandin ne sait pas encore que la boucherie-charcuterie sera son métier mais les métiers de bouche et de l'artisanat l'intéressent. En 1985, il se forme à la charcuterie en apprentissage dans un établissement de Faches-Thumesnil. Aujourd'hui, il y travaille toujours et c'est lui le patron de la boutique !

Ses spécialités

La viande de bœuf Label Rouge et bien sur le fait maison !

Eric Lamandin, un Artisan en'Or

Eric vient d'obtenir la double certification, boucherie et charcuterie, Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Cette certification lui permet d'offrir à sa clientèle, la garantie pour elle de venir dans une maison de qualité qui propose des produits faits maison.

Et demain ?

Eric travaille quotidiennement ses produits afin de proposer une qualité optimale. Il souhaite pérenniser et élargir sa clientèle. La reconnaissance de son métier d'artisan est une réelle récompense.

**Pour toute demande d'interview
Eric Lamandin > 03 20 96 08 19**

A propos – www.artisanenor.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/artisanenor) #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com